



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 3590

Texte de la question

AVENIR DE LA FILIÈRE NAVALE À BREST

M. le président. La parole est à Mme Patricia Adam, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Patricia Adam. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, mais aussi, me semble-t-il, à M. le ministre de la défense.

L'industrie française de réparation navale civile va disparaître purement et simplement si l'État ne prend pas la responsabilité de la sauver. Le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile. Il y a peu de temps, il était aussi celui de la construction neuve de grands bâtiments militaires - mais vous avez souhaité transférer cette activité.

Aujourd'hui, la société de réparation navale SOBRENA risque la liquidation : 250 emplois directs sont menacés, auxquels on peut ajouter les emplois indirects, soit au total environ 800 à 1 000 emplois.

L'abandon de la SOBRENA hypothèque gravement l'avenir de Brest, mais aussi celui de la Bretagne, plateforme de la politique maritime, sans oublier, bien sûr, tout simplement, la place de la France dans le monde. Notre industrie avait pourtant su se diversifier sur des marchés à haute valeur ajoutée pour faire face à ses concurrents internationaux.

L'État est encore présent dans le capital de deux grands groupes industriels français de cette filière : DCNS pour le secteur militaire et les chantiers STX pour le domaine civil.

Vous avez connaissance, depuis plusieurs mois, de la situation de la SOBRENA et de la question de la réparation civile. Votre responsabilité d'actionnaire comme celle de garant de l'aménagement du territoire est très nettement engagée.

Aussi ma question sera-t-elle très simple : quelle est votre stratégie et comment comptez-vous maintenir le secteur de la réparation navale civile comme militaire, deux activités indissociables pour le port de Brest, pour le Grand Ouest et pour la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Madame la députée, permettez-moi de vous répondre en m'adressant également à Mme Marguerite Lamour, très engagée aux côtés du Gouvernement, comme vous-même et comme l'ensemble des élus locaux, pour assurer la pérennité d'une entreprise dont vous avez raison de souligner qu'elle marque l'identité de votre département, de signaler l'importance en termes de nombre d'emplois et donc de familles concernées par les difficultés actuelles, et de rappeler le caractère vital dans le cadre du développement d'une filière industrielle à laquelle l'État et les pouvoirs publics en général sont depuis toujours profondément attachés.

Quelque 240 emplois sont ici concernés. Cette entreprise traverse une double crise, une première liée au développement de la concurrence portugaise, espagnole et même britannique, et une seconde liée au ralentissement de la conjoncture internationale qui implique des reports en matière de maintenance, de réparation navale et donc du plan de charge de la SOBRENA. Le montant des pertes, estimé à 6 millions d'euros, est menaçant pour l'avenir de l'entreprise.

Dans ce contexte, le Gouvernement a établi, pour la période 2009-2014, un plan de soutien aux infrastructures de réparation navale de plus de 31 millions d'euros en crédits budgétaires, malgré les tensions que connaissent les finances publiques.

Le préfet a réuni les élus, les syndicats et les acteurs professionnels de l'entreprise, et a décidé, pour faire face aux semaines qui viennent, de débloquer en urgence une enveloppe de 500 000 euros. En outre, l'ensemble des services de mon ministère sont en train de travailler avec les acteurs locaux pour envisager la meilleure manière de garantir une solution pérenne afin d'assurer la stabilité de cette entreprise. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3590

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2011